

République Française
 Département de la Nièvre
 Arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire
 Commune de Cosne-Cours-sur-Loire

Date de la convocation : 16/06/2023
 Date d'affichage : 16/06/2023
 Nombre de membres afférents au
 conseil municipal : 29

**Extrait du registre des délibérations de la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire
 Séance du 22 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de Cosne-Cours-sur-Loire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais de Loire, salle du Belvédère, Rue du Général de Gaulle, sous la présidence de M. Gilbert LIENHARD, premier adjoint, en application de l'article L2122-17 du CGCT.

Etaient présents : Gilbert LIENHARD, Martine LEROY, Michel RENAUD, Béatrice BOULOGNE, Yannis BONNET, Stéphanie OUVRY, Jean-Pierre MARASI, Nadine BREUZET, Annie MILLIARD, Patrick PONSONNAILLE, Frédéric CASSERA, Denis REBY, Corinne COLONEL, Alexandre BLANDIN, Florence GUILLAUME, Carole TABBAGH-GRUAU, Pauline PABIOT, Michel VENEAU, Sylvie REBOULEAU, Pascale QUILLIER, Lucie LECLERC, Alexandre BOUCHER-BAUDARD, Martine BOREL, Hicham BOUJLILAT,

Effectifs	24
Nombre de votants	29
Votes « Pour »	29
Votes « Contre »	0
Abstentions	0
Procurations	5

Absents ayant donné procuration : Daniel GILLONNIER à Gilbert LIENHARD, Christine GUIBLIN à Martine LEROY, Alain DEDISSE à Patrick PONSONNAILLE, Frédéric GABEZ à Stéphanie OUVRY, Isabelle DENIS à Hicham BOUJLILAT.

Secrétaire de séance : Frédéric CASSERA.

Objet de la délibération : Communauté de Communes Cœur de Loire-Rapport d'activité 2021.

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport d'activité fait l'objet d'une communication par les maires des communes membres, à leur conseil municipal respectif. Le rapport d'activité pour l'exercice 2021 de la Communauté de Communes Cœur de Loire, a ainsi été communiqué à la Ville.

Dès lors, il appartient au Conseil municipal d'en prendre connaissance.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes Cœur de Loire,

Considérant qu'en application de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, un rapport d'activité doit être transmis avant le 30 septembre de chaque année, au maire de chaque commune membre de tout établissement public de coopération intercommunale,

Considérant que la ville Cosne-Cours-Sur-Loire est une commune membre de la Communauté de Communes Cœur de Loire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport d'activité de la Communauté de Communes Cœur de Loire, pour l'année 2021.

Unanimité.

Pour extrait conforme :
Le Président de séance,



Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Publié le 26/06/2023

ID : 058-215800863-20230622-DEL2023_06_057-DE

S²LOW



Acquisition d'une structure gonflable à la piscine



Inauguration de l'école du jardin



Inauguration du bâtiment Relais à Donzy



Travaux à la piscine de Donzy



Contrat rivières : Restauration de la Sillondre



3 Festivals dont Nuances de Grès



1^{re} édition de la Journée Nationale du Commerce de Proximité



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021



ÉDITO



Sylvain COINTAT
Président
de Cœur de Loire

“ 2021 VOIT LA MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE DES GRANDS AXES DE LA MANDATURE ”

Après un début de mandat marqué par un contexte difficile, la nouvelle équipe d'élus communautaires reste plus que jamais mobilisée. Ce travail collectif, nourri des remarques et de propositions des élus de terrain de nos 30 communes mais aussi des usagers de l'ensemble du territoire, nous a conforté dans le choix de nos grands axes de mandature.

Ainsi, en 2021, nous avons poursuivi :

- L'amélioration des services rendus au public, avec des travaux à la piscine de Donzy, l'acquisition de nouvelles bennes de ramassage des ordures ménagères, la multiplication des activités culturelles proposées par le réseau des médiathèques sur tout le territoire, ou encore les réflexions menées pour faire sortir de terre un nouveau Pôle Petite Enfance,
- Le soutien au développement économique, avec 227 entreprises accompagnées, plus de 200 000 € d'aides déployées et la construction d'un bâtiment relais dans la zone d'activités de Donzy. Le travail mené sur le territoire pour un meilleur accès aux soins perdure et se concrétise avec l'arrivée d'un médecin à Pouilly,
- L'attractivité touristique, qui passe par l'élaboration d'une nouvelle stratégie marketing et une refonte de la Tour du Pouilly Fumé.

Le travail mené en 2021 a encore été perturbé par des périodes de fermetures de service et des adaptations constantes aux protocoles sanitaires. Les agents de Cœur de Loire ont su répondre aux divers changements et maintenir le plus possible le lien avec les usagers, les partenaires, les élus et tous les habitants.

Je vous invite à découvrir à travers ces pages l'ensemble des actions et des engagements que nous menons pour assurer l'avenir de notre territoire et construire une Communauté de Communes à votre service.

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE



Le territoire p.3

Les 30 communes membres p.4

Les élus p.8

Les 55 conseillers communautaires p.9

Les 18 compétences p.10

2. FONCTIONS SUPPORTS



L'organigramme des services p.12

Les ressources humaines p.13

La communication p.14

Les finances p.15

3. ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Le développement économique p.18

Le développement touristique p.19

L'habitat et le cadre de vie p.20

5. SERVICES À LA POPULATION



La petite enfance p.21

La cuisine communautaire p.22

Le réseau des piscines p.23

Le réseau des médiathèques p.24

L'école de musique p.25

Le chantier d'insertion p.26

4. SERVICES À L'ENVIRONNEMENT



La prévention, la collecte

et le traitement des déchets p.27

L'assainissement p.28

Les rivières p.29

L'éducation à l'environnement p.30

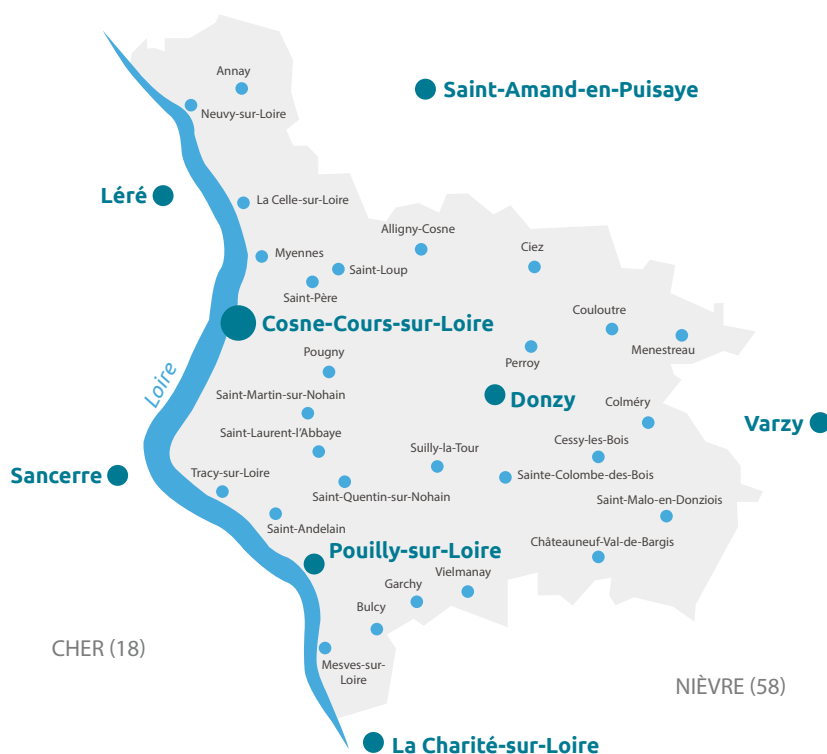


LE TERRITOIRE

Créée le 1er janvier 2017, dans le cadre de la loi NOTRe, et fusion de 3 intercommunalités, la Communauté de communes Cœur de Loire est un territoire composé de 30 communes, 25 320 habitants pour une surface de 720 km².

Situé au nord-ouest du Département de la Nièvre et au croisement de 4 départements (Cher, Loiret, Nièvre et Yonne) et de deux Régions (Bourgogne-Franche-Comté et le Centre-Val de Loire), le territoire s'organise autour de :

- **1 ville centre : Cosne-Cours-sur-Loire**, deuxième pôle urbain et économique du Département
- **3 pôles de proximité : Donzy, Neuvy-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire**, qui accueillent les commerces et les services de proximité



30
communes



25 000
habitants



720
km² de
superficie

2
zones d'activités
économiques

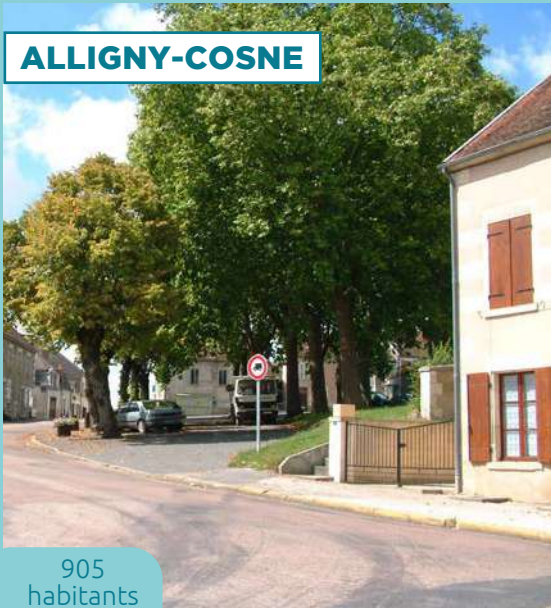
897
entreprises

8 815
emplois





LES 30 COMMUNES MEMBRES



ALLIGNY-COSNE

905 habitants



ANNAY

340 habitants



BULCY

136 habitants



CIEZ

374 habitants



COLMÉRY

276 habitants



COSNE-COURS SUR-LOIRE

9589 habitants



GARCHY

425 habitants



LA-CELLE-SUR-LOIRE

813 habitants



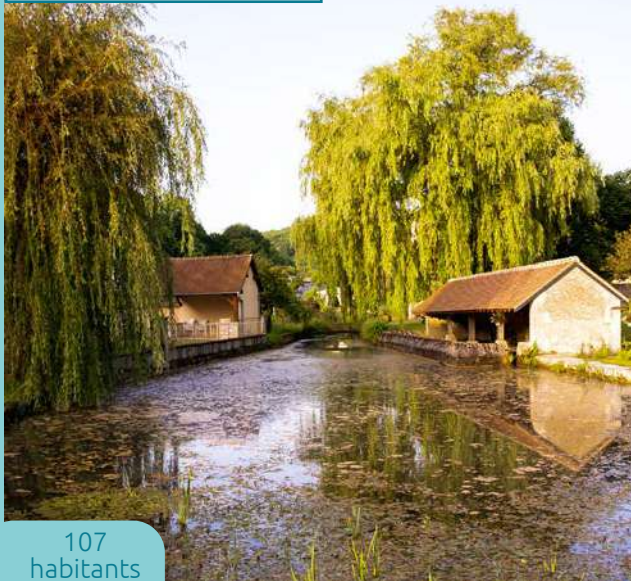
MÉNESTREAU

110 habitants

Un territoire riche de ses hommes, de son patrimoine et de ses savoir-faire



CESSY-LES-BOIS



107
habitants



COULOUTRE



189
habitants



MESVES-SUR-LOIRE



667
habitants

CHÂTEAUNEUF

VAL-DE-BARGIS



499
habitants

DONZY



1575
habitants

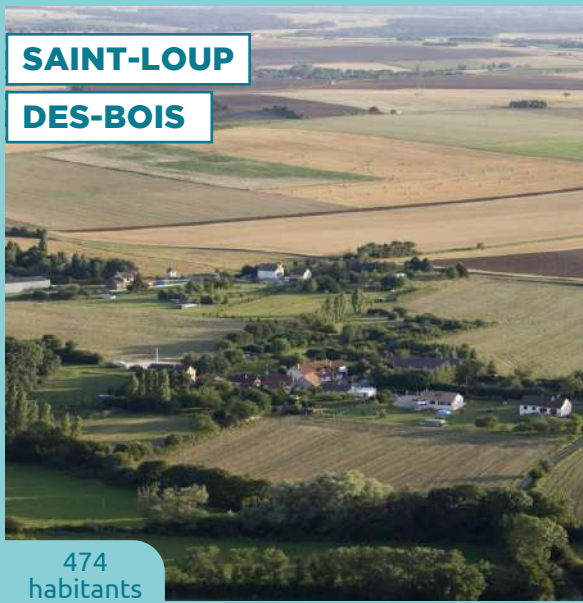
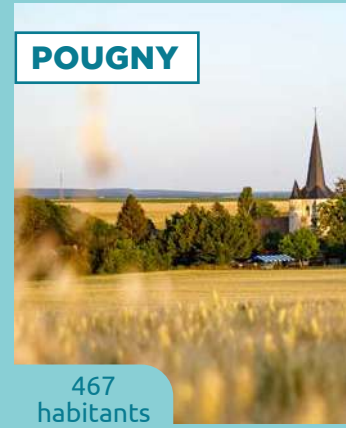
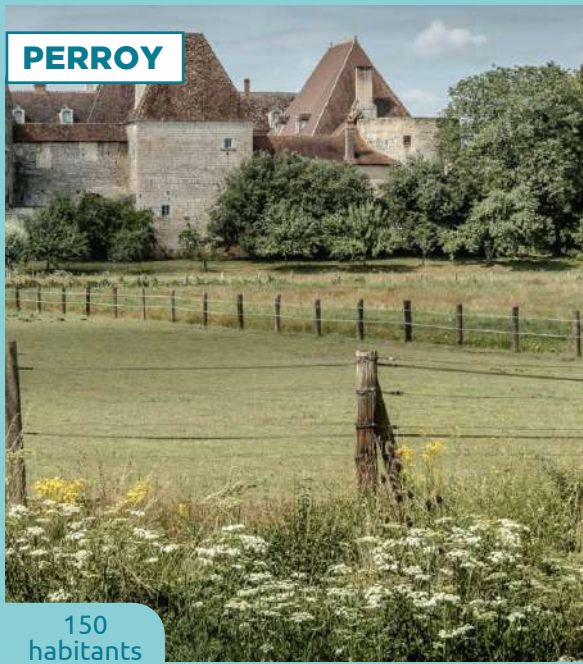
MYENNES



518
habitants



LES 30 COMMUNES MEMBRES



Un territoire riche de ses hommes, de son patrimoine et de ses savoir-faire



POUILLY-SUR-LOIRE

1606
habitants



**SAINT-MARTIN
SUR-NOHAIN**

376
habitants



TRACY-SUR-LOIRE

986
habitants



SAINT-ANDELAIN

580
habitants



SAINT-PÈRE

1059
habitants



VIELMANAY

179
habitants



LES ÉLUS



PRÉSIDENT DE CŒUR DE LOIRE

Sylvain COINTAT
Maire de Tracy-sur-Loire

10
vice-présidents

55
conseillers
communaux

10
commissions
thématiques

En 2021

8
bureaux
communaux

8
conseils
communaux

122
délibérations

• LES 10 VICE-PRÉSIDENTS



1^{er} VICE-PRÉSIDENT :
Daniel GILLONNIER
Maire de Cosne-sur-Loire
Ressources humaines
et mutualisation



2^e VICE-PRÉSIDENT :
Patrick BONDEUX
Maire de Neuvy-sur-Loire
Finances, achat public



3^e VICE-PRÉSIDENTE :
Pauline PABIOT
Conseillère municipale de
Cosne-sur-Loire
Communication
et dialogue communautaire



4^e VICE-PRÉSIDENTE :
Marie-France LURIER
Maire de Donzy
Action sociale



5^e VICE-PRÉSIDENTE :
Danièle ROY
Maire de La Celle-sur-Loire
Action culturelle
et sportive



6^e VICE-PRÉSIDENT :
Yves RAVET
Maire de Suilly-la-Tour
Développement économique



7^e VICE-PRÉSIDENT :
Pascal KNOPP
Maire de Pouilly-sur-Loire
Attractivité touristique



8^e VICE-PRÉSIDENT :
Gilbert LIENHARD
Conseiller municipal de
Cosne-sur-Loire
Stratégie territoriale,
aménagement,
nouvelles technologies



9^e VICE-PRÉSIDENT :
Michel VENEAU
Conseiller municipal de
Cosne-sur-Loire
Prévention, collecte et
traitement des déchets



10^e VICE-PRÉSIDENT :
Pascal FASSIER
Maire de Saint-Malo-
en-Donzais
Cycle de l'eau, biodiversité,
éducation à l'environnement

LES 55 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



• LES MEMBRES DU BUREAU

Le bureau regroupe le Président, les 10 Vice-Présidents et 8 conseillers communautaires.

C'est au sein de cette instance qu'a lieu la préparation des dossiers qui sont soumis au vote du conseil communautaire :

Thierry BEAUVAIS, Maire de Pougny

Yannis BONNET, Conseiller municipal
de Cosne-Cours-sur-Loire

Hicham BOUJILAT, Conseiller municipal
de Cosne-Cours-sur-Loire

Philippe BOURGEOIS, Maire d'Alligny-Cosne

Denis HOUCHOT, Maire de Garchy

Nathalie LIEBARD, Maire de Saint-Andelain

Patrick RAPEAU, Maire de Châteauneuf-Val-de-Bargis

Jocelyne VERNAUX, Maire de Saint-Père



• LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Le conseil communautaire est composé de 55 délégués titulaires dont tous les membres du bureau. C'est au sein de cette assemblée que sont votées les délibérations :

Christian MARTIN, Maire d'Annay

Geneviève PARIS, Maire de Bulcy

Sandra TIXIER MAUDRY, Maire de Cessy-les-Bois

François DENIZOT, Maire de Ciez

André BUISSON, Maire de Colméry

Alexandre BLANDIN, Conseiller municipal
de Cosne-Cours-sur-Loire

Martine BOREL, Conseillère municipale
de Cosne-Cours-sur-Loire

Béatrice BOULOGNE, Conseillère municipale
de Cosne-Cours-sur-Loire

Corinne COLONEL, Conseillère municipale
de Cosne-Cours-sur-Loire

Alain DEDISSE, Conseiller municipal
de Cosne-Cours-sur-Loire

Thierry DEMAY, Conseiller municipal
de Cosne-Cours-sur-Loire

Florence GUILLAUME, Conseillère municipale
de Cosne-Cours-sur-Loire

Martine LEROY, Conseillère municipale
de Cosne-Cours-sur-Loire

Stéphanie OUVRY, Conseillère municipale
de Cosne-Cours-sur-Loire

Patrick PONSONNAILLE, Conseiller municipal
de Cosne-Cours-sur-Loire

Pascale QUILLIER, Conseillère municipale
de Cosne-Cours-sur-Loire

Sylvie REBOULLEAU, Conseillère municipale
de Cosne-Cours-sur-Loire

Michel RENAUD, Conseiller municipal
de Cosne-Cours-sur-Loire

Carole TABBAGH-GRUAU, Conseillère municipale
de Cosne-Cours-sur-Loire

Mauricette JOSEPH, Maire de Couloutre

Michel BARRIÈRE, Conseiller municipal de Donzy

Jean-Claude CHAZAY, Conseiller municipal de Donzy

Jean-Claude GILLONNIER, Maire de Menestreau

Bernard GILOT, Maire de Mesves-sur-Loire

Françoise PILLARD, Maire de Myennes

Corinne SERRE, Conseillère municipale
de Neuvy-sur-Loire

Bertrand FLANDIN, Maire de Perroy

Françoise CROTTET-FIGEAC, Conseillère municipale
de Pouilly-sur-Loire

Benjamin MASI, Conseiller municipal de Pouilly-sur-Loire

Jean FOURNIER, Maire de Saint-Laurent-L'Abbaye

Nadège COQUILLAT, Maire de Saint-Martin-sur-Nohain

Robert CHOLLET, Maire de Saint-Quentin-sur-Nohain

Stéphanie CHAPUIS, Maire de Saint-Loup

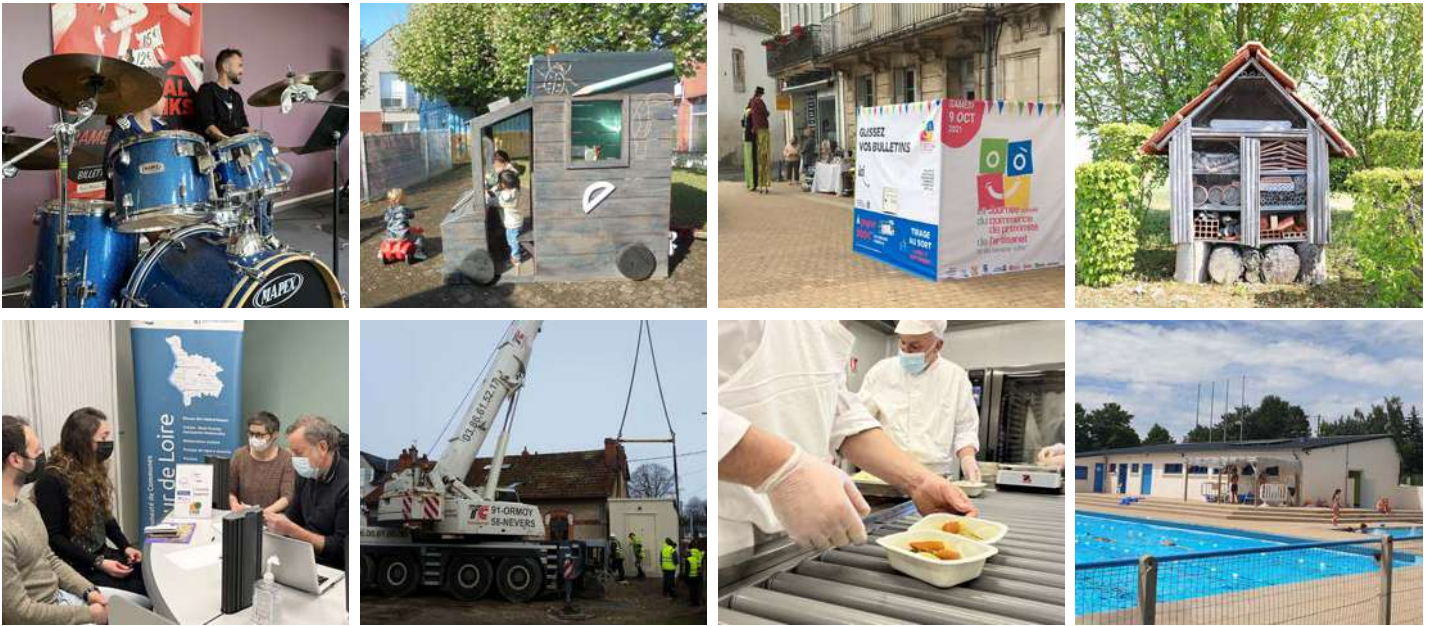
Jacky SCHOLLER, Conseiller municipal de Saint-Père

Frédéric AUCOUTURIER, Maire
de Sainte-Colombe-des-Bois

Jean-Marc BAUCINO, Maire de Vielmanay



LES 18 COMPÉTENCES



6 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



L'aménagement de l'espace

Pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire (actions de type ingénierie relative à la mobilité)



Schéma de COhérence Territoriale

Réalisation d'un Schéma de COhérence Territoriale et schéma de secteur



Le développement économique et touristique

Gestion de zones d'activité, soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme



La collecte et le tri des déchets

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



Gestion des milieux aquatiques

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



L'accueil des gens du voyage

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

4 COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

La Communauté de Communes Cœur de Loire exerce donc en lieu et place des communes dans les domaines suivants des actions d'intérêt communautaire :

- **Protection et mise en valeur de l'environnement** : Gestion du Pavillon du Milieu de Loire,
- **Politique du logement et du cadre de vie** : Incitation au développement de l'offre locative privée et publique, notamment dans le cadre de Programmes d'Amélioration de l'Habitat,
- **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs** d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire :
 - Équipements d'enseignements culturel : musical et théâtral,
 - Activités à vocation communautaire : piscines et médiathèques,
- **Action sociale d'intérêt communautaire** :
 - Politique de la jeunesse, de l'enfance et de la petite enfance portant sur les structures agréées de type accueil petite enfance, accueil de loisirs sans hébergement organisés durant les vacances scolaires et les actions d'accompagnement à la parentalité,
 - Politique de l'insertion et de l'emploi à destination de tous les publics concernés,
 - Soutien aux centres sociaux au titre de leur fonction d'animation globale et de lien social sur le territoire intercommunal
 - Acheminement des repas à domicile aux personnes âgées ou empêchées,
 - Résidence autonomie « Le Coteau des Vignes », équipement social d'intérêt communautaire en faveur des personnes âgées,

8 COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Animations culturelles, sportives et touristiques d'intérêt communautaire** : Musée de la Machine Agricole, Moulin de Maupertuis, Format Raisins, programmation d'expositions au Musée de La Loire, action lecture Trait d'Union, Folle journée en donziais, Vélo Tour Nivernais Morvan,
- **Équipement social, socio-éducatif et médico-social** :
 - Favoriser l'installation d'un médecin par paiement des études d'un étudiant en médecine de 3^e cycle. (Délibération n°2018/11-12/35),
 - Entretien des gendarmeries existantes à Pouilly et Donzy,
- **Infrastructures de télécommunications** soit :
 - Réseau urbain de télécommunications,
 - Pose de fourreaux destinés à recevoir notamment de la fibre optique,
 - Prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser le développement et l'accès aux technologies de l'information et aux services associés,
- **Réseaux et services locaux de communication électroniques** :
 - La construction d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques,
 - L'acquisition de droits d'usages à des fins d'établir et d'exploiter des infrastructures et des réseaux de communications électroniques,
 - L'acquisition des infrastructures ou réseaux de communications électroniques existants,
 - La mise à disposition des infrastructures ou réseaux d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants,
 - L'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques,
 - Le déploiement des services numériques et la promotion des usages,
- **Subventions au collège** : soutien aux foyers socio-éducatifs et associations sportives scolaires,
- **Restauration scolaire et collective,**
- **Assainissement non collectif,**
- **Mobilité - Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM)**: Organisation de la mobilité.



L'ORGANIGRAMME DES SERVICES

chiffres-clés

151
agents

4
pôles

20
services

PRÉSIDENT



Karine
MARLIN-GOUVERNEL

**DIRECTION
GÉNÉRALE
DES SERVICES**

- Communication
- Secrétariat Général

**Pôle
RESSOURCES**

**RESPONSABLE
Violaine REMY**

- Ressources Humaines
- Finances / Comptabilité
- Juridique / Marchés publics
- Informatique
- Bâtiments

**Pôle
ATTRACTIVITÉ
DU TERRITOIRE**

**RESPONSABLE
Aude MOULINET**

- Stratégie et Planification
- Développement économique et Touristique
- Habitat, Cadre de vie

**Pôle
SERVICE À
LA POPULATION**

**RESPONSABLE
Catherine FOUGERE**

- Restauration
- Petite Enfance
- École de Musique
- Chantier d'Insertion
- Réseau des Médiathèques
- Réseau des Piscines

**Pôle
SERVICE À
L'ENVIRONNEMENT**

**RESPONSABLE
Isabelle DURET**

- Assainissement
- Rivières
- Prévention, collecte et traitement des déchets
- Éducation à l'Environnement

LES RESSOURCES HUMAINES



En 2021, 151 agents travaillent au quotidien pour mettre en œuvre les compétences de la communauté de communes. Ils sont repartis en 20 services, rattachés à la Direction Générale selon 4 pôles (voir page ci-contre).

Répartition des effectifs :

- sur les 151 agents employés par la collectivité: 104 sont fonctionnaires (soit 69 %), 30 sont contractuels permanents (soit 20 %) et 17 sont contractuels non permanents (11%)
- 9 % des agents sont de catégorie A, 21 % sont de catégorie B, et 70 % sont de catégorie C
- Répartition par sexe: 33% d'hommes, et 67 % de femmes
- Âge moyen des agents permanents : 44,78

Temps de formation :

390 jours de formation, 61,9 % des agents ont suivi une formation

Prévention des risques :

64 314 € ont été dépensés en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail.

Charges du personnel * : Elles représentent 30,78 % des dépenses de fonctionnement.

chiffres-clés

 **151**
agents

69%
de fonctionnaires

31%
de contractuels

23
recrutements

390
jours de formation



BUDGET

*** 5 439 446 €**
de charges
du personnel

FAITS MARQUANTS 2021

- Gestion de la crise Covid
- Maintien de la continuité des services
- Communication interne de crise
- Dialogue social et prévention de crise

PROJETS 2022

- Adoption définitive du télétravail post crise sanitaire
- Étude sur le temps de travail
- Dématérialisation
- Organisation des services
- Organisation des élections professionnelles



LA COMMUNICATION



chiffres-clés

3
agents

1 750
abonnés
Facebook

81 280
pages consultées
sur internet

8
commissions
de travail

BUDGET

43 047€
de fonctionnement *

** hors masse salariale*

Promouvoir le territoire, le travail des élus et des agents communautaires, tenir informés la population et les usagers des services sont les missions du service communication.

Il travaille en collaboration avec les vingt services de Cœur de Loire, mais aussi avec les partenaires institutionnels et associatifs.

Le service communication déploie différents outils :

- Un site internet : coeurdeloire.fr
- 3 réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Youtube)
- Les relations avec la presse

FAITS MARQUANTS 2021

- **Poursuite du travail avec l'agence Originis** pour la mise en place du projet de territoire et le développement du service communication
- **Installation de la signalétique** dans les principaux bâtiments communautaires
- **Recrutement d'une apprentie** en avril
- **Création et recrutement d'un poste de Directrice de la communication** en novembre
- **Édition de 2 magazines**

**Travail
avec agence**

**Recrutement
d'une directrice**

**Édition de
2 magazines**

PROJETS 2022

- Valorisation de l'action de Cœur de Loire sur les réseaux sociaux
- Lancement d'une newsletter
- Poursuite de l'adaptation de la charte graphique
- Refonte du site internet
- Déploiement de la communication interne

LES FINANCES



Les flux financiers de la Communauté de Communes Coeur de Loire sont retracés dans un budget général et 7 budgets annexes :

- Budget Spanc (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- Budget Assainissement
- Budget Gémapi (GÉstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- Budget Lotissement Val De Loire
- Budget Lotissement Tertiaires
- Budget Lotissement Services
- Budget Réseau d'Initiative Public

Ces budgets, en fonction des compétences, sont répartis en 4 pôles.

chiffres-clés

3 agents

1 budget général

7 budgets annexes



BUDGET

17,6 M €
de fonctionnement

2,1 M €
d'investissement

FAITS MARQUANTS 2021

- Mise en place de la Nomenclature M57
- Continuité de la dématérialisation
- Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes (CRC)



Mise en place de la Nomenclature M57



Continuité de la dématérialisation



Contrôle de la CRC

PROJETS 2022

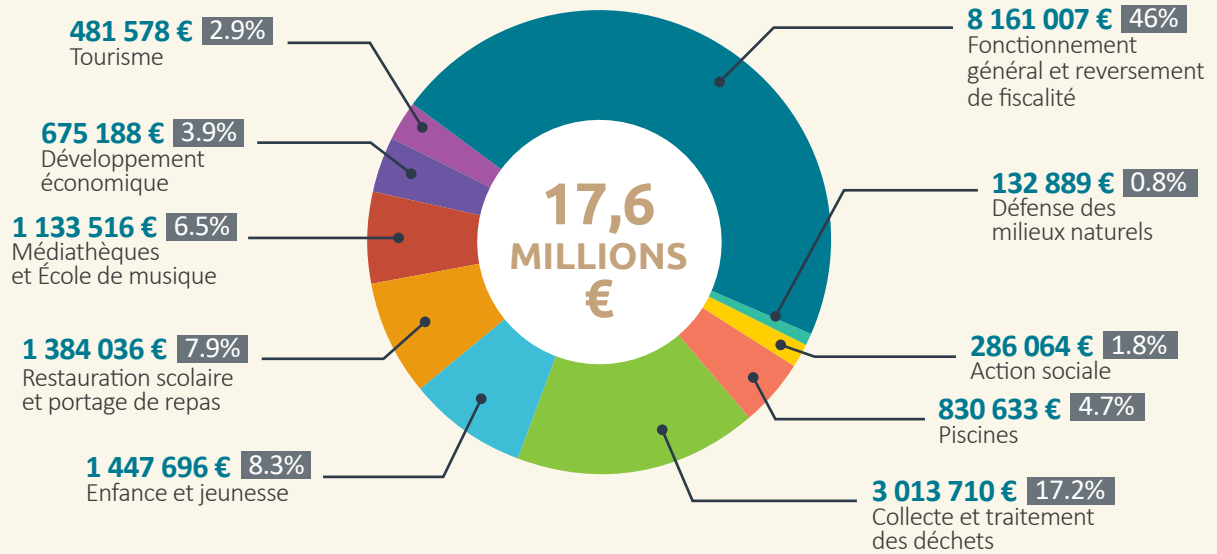
- Application des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes
- Recherche de marges de manœuvre pour financer l'investissement
- Poursuite de la mise en place de la Nomenclature M57
- Rédaction du règlement budgétaire et financier
- Maîtrise des charges de fonctionnement



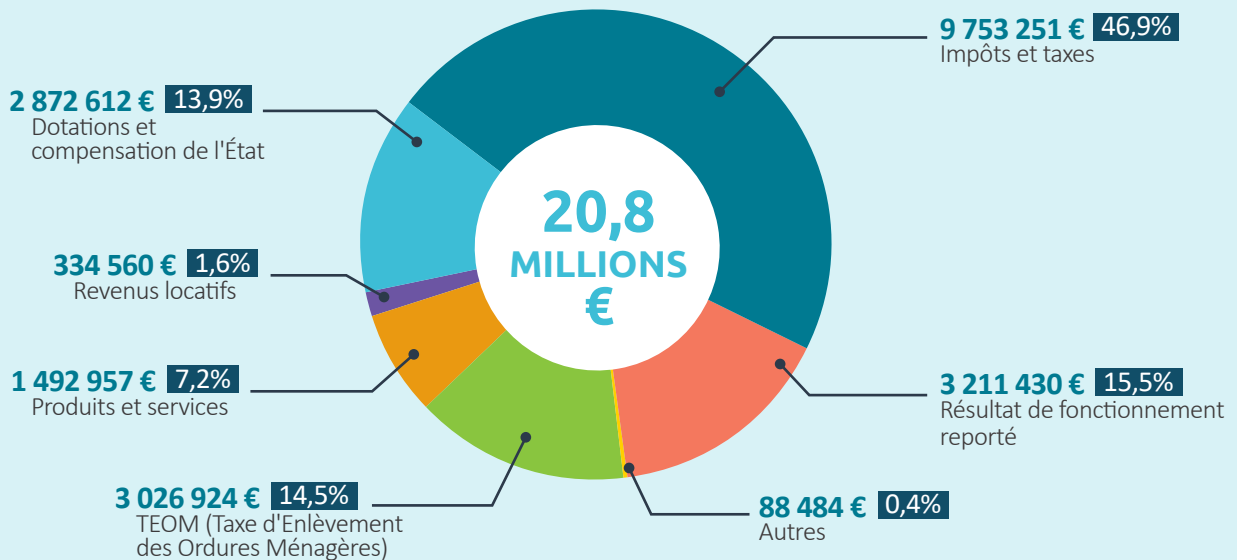
LES FINANCES

BUDGET GÉNÉRAL DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



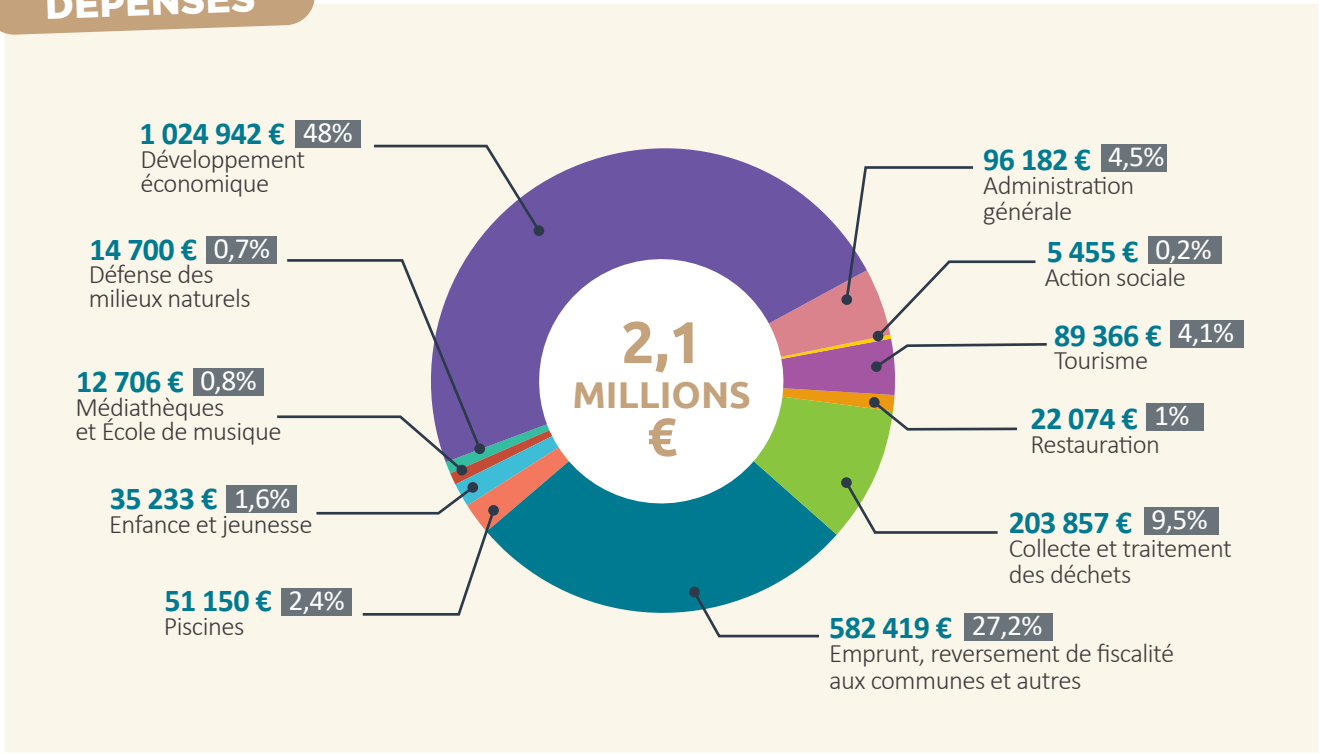
RECETTES



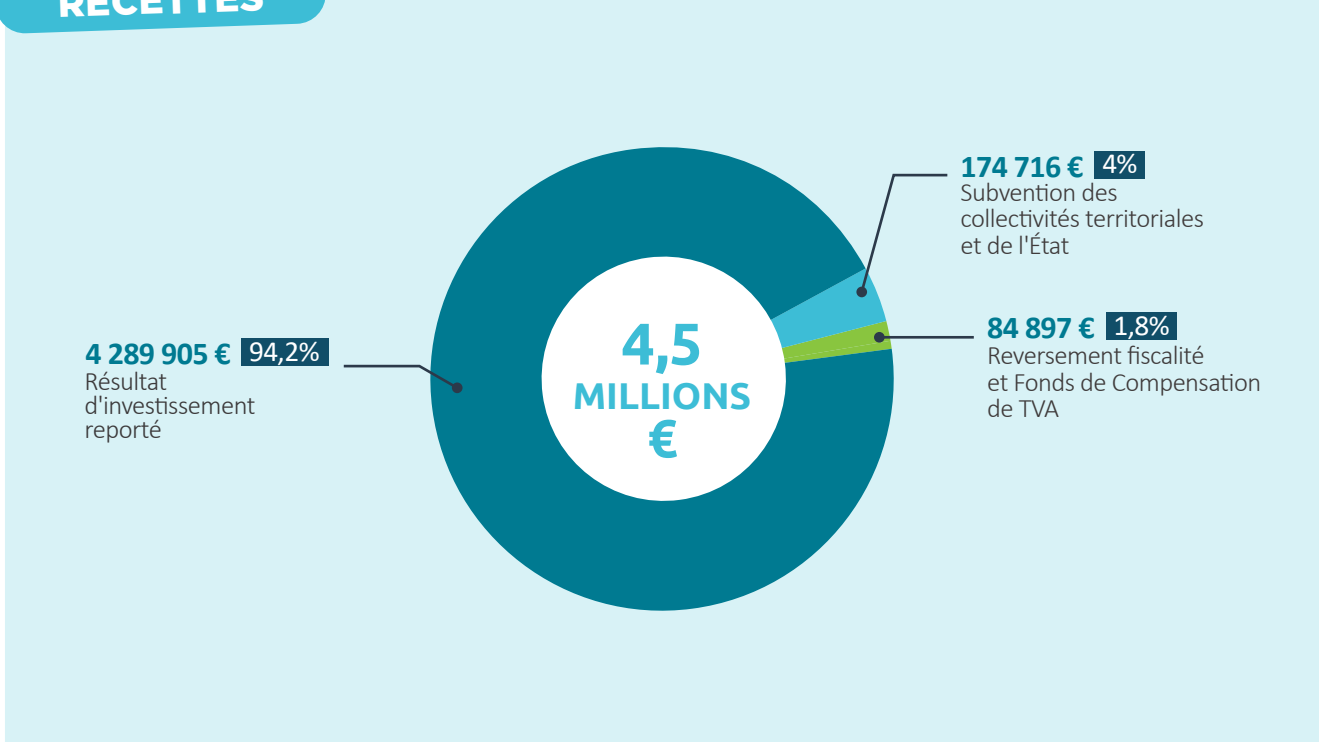
LES FINANCES

BUDGET GÉNÉRAL D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES



RECETTES





LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Inauguration du Bâtiment relais à Donzy

chiffres-clés



3 agents

1

agence de développement économique

2

zones d'activités

227

entreprises accompagnées

210 000€

d'aides attribuées



BUDGET

584 210€

de fonctionnement *

1 024 942€

d'investissement

* hors masse salariale

Dans le cadre de sa compétence « Développement économique », la Communauté de Communes a pour objectif d'encourager toutes les initiatives entrepreneuriales pour dynamiser l'économie locale. À ce titre, elle est amenée à intervenir sur le territoire aussi bien sur des actions d'animation, d'accompagnement de porteurs de projets et d'entreprises ainsi que sur des actions d'aménagement du territoire.

FAITS MARQUANTS 2021

- **114 entreprises et 113 porteurs de projet accompagnés** par l'adebCosne (l'agence de développement économique du territoire)
- **Inauguration du Bâtiment relais** situé dans la zone d'activités de la Croix d'Arnay à Donzy et installation de l'entreprise Cat Europe dans les locaux
- Organisation de la **1^{re} édition de la Journée Nationale du Commerce de Proximité** (JNCP) sur 5 communes du territoire : Cosne-Cours-sur-Loire, Donzy, Pouilly-sur-Loire, Neuvy-sur-Loire et Châteauneuf-Val-de-Bargis
- **Étude sur la reconversion des friches** dans le cadre du dispositif Territoires d'industrie
- **Poursuite du dispositif** mis en place durant la période du **Covid** pour accompagner les entreprises (Attribution des aides financières du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce et du Fonds Régional des Territoires)
- **Participation à l'opération "Essayez-la-Nièvre"** : accompagnement de 3 familles ayant un projet de changement de vie et d'installation sur le territoire
- **Aide à l'installation d'un médecin à Pouilly**
- **Nouveau logo pour la plateforme e-commerce Achetez en Cœur de Loire**

PROJETS 2022

- Déploiement de l'application mobile de la plateforme e-commerce Achetez en Cœur de Loire pour promouvoir l'achat 100% local
- Élaboration de la nouvelle stratégie de développement économique
- Aménagement des zones d'activités de Cosne-Cours-sur-Loire, Donzy et Tracy-sur-Loire

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



Acquisition de vélos à assistance électrique

La Communauté de Communes dispose de nombreux attraits touristiques (Loire, vignobles, patrimoine, animations...) pour attirer toujours plus de touristes, développer l'attractivité du territoire et créer de la richesse pour son territoire.

À ce titre, Cœur de Loire intervient dans les domaines suivants :

- La gestion de structures de valorisation des attraits du territoire avec la Tour du Pouilly Fumé, qui a pour mission la découverte d'un vignoble et d'un savoir-faire à travers un parcours sensoriel
- La mise en œuvre de prestations touristiques pour découvrir le territoire : création de circuits de randonnées, mise en place d'un service de location de vélos à assistance électrique...
- La mission d'accueil, de promotion et d'animation touristique, confiée à l'Office du tourisme repartis sur 3 sites : Cosne-Cours-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Donzy
- Le soutien aux structures associatives en lien avec le tourisme : le Musée de la Machine Agricole à Saint-Loup et le musée du Moulin de Maupertuis à Donzy

FAITS MARQUANTS 2021

- **Mise en œuvre du Plan de croissance tourisme**
- **Élaboration d'une nouvelle stratégie de marketing**
- **Réflexion sur le nouvel aménagement de la Tour de Pouilly Fumé** (TPF) avec la réalisation d'une étude de programmation
- **Accompagnement renforcé des musées** de la Machine Agricole et du musée du Moulin de Maupertuis pour aller vers une amélioration continue des sites, en termes d'offre et d'accueil des visiteurs.
- **Visites guidées dédiées aux églises du territoire**

PROJETS 2022

- Lancement de la marque touristique et déploiement des outils de la stratégie marketing : nouveau site internet de la destination touristique et nouvelle communication sur les réseaux sociaux...
- Nouvel Aménagement de l'Office de Tourisme à Cosne
- Évolution de la Tour du Pouilly Fumé : lancement de la maîtrise d'œuvre
- Mise en valeur des biens patrimoniaux des communes
- Renouvellement des partenariats avec les structures locales

chiffres-clés

 **3** agents

1
Office de tourisme
(3 sites)

18 000
visiteurs

115
prestataires touristiques

75 000€
de subventions en
soutien aux musées



BUDGET

415 317€
de fonctionnement *

89 366€
d'investissement

* hors masse salariale



L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE



chiffres-clés



1 agent

199 ménages accompagnés

32 entretiens personnalisés avec des particuliers

20 signalements de ménages en précarité énergétique



BUDGET

8 430€ de fonctionnement *

* hors masse salariale

Cœur de Loire poursuit ses engagements en matière d'habitat. Les élus mettent en œuvre une politique de proximité prioritairement axée sur l'amélioration des conditions de logement en accompagnant les habitants dans la rénovation énergétique de leur habitat. Conseils, orientation, assistance technique pour mieux épauler la réalisation des projets, le service habitat de Cœur de Loire accueille les particuliers sur rendez-vous et lors de permanences organisées avec des partenaires spécialisés.

Afin d'accompagner les particuliers dans leur démarches pour bénéficier des aides de l'état, le service habitat établit des partenariats avec les animateurs des antennes France Services de Cosne, Pouilly et Donzy.

Parallèlement, Cœur de Loire est attentive à l'accueil de tous les habitants et travaille depuis septembre 2021 avec l'association Gadje pour engager un vrai dialogue avec les gens du voyage et faciliter leur accueil et leur intégration.

FAITS MARQUANTS 2021

- 1 permanence par mois, soit 12 permanences avec France Rénov'
- 1 atelier lecture de facture
- 1 expo « pop-up Réno » des œuvres d'art détournées dans le cadre de la ville à joie à Alligny
- 1 860 euros d'aides versées pour des travaux chez 4 ménages en précarité énergétique



Atelier lecture de facture



Exposition pop-up Réno



Versement d'aides

PROJETS 2022

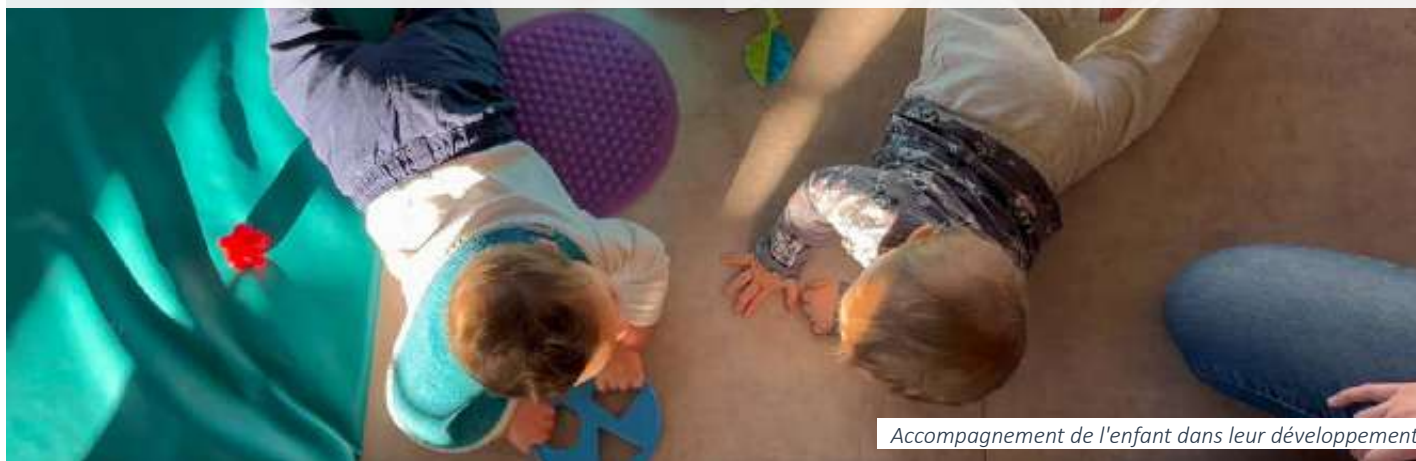
Au niveau local, les études de revitalisation initiées dans 4 communes (Cosne-Donzy-Neuvy-Pouilly) et intégrant un volet habitat entrent dans leur phase de finalisation des plans d'actions.

À un niveau départemental, l'actualisation du Plan Départemental de l'Habitat et du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement de Personnes Défavorisées vont redéfinir les modes

d'actions mis en place par le Département pour accompagner l'amélioration de l'habitat des nivernais grâce aux aides sociales et aides à la pierre. Ces démarches de diagnostic et de programmation, à différentes échelles, réorganisent les périmètres d'action et de coopération des acteurs. Les orientations de la communauté de communes devront s'insérer dans ces nouveaux cadres.



LA PETITE ENFANCE



Accompagnement de l'enfant dans leur développement

Dans le cadre de la politique menée en faveur de la petite enfance, la Communauté de Communes a pour objectif de permettre aux familles de concilier plus facilement la vie professionnelle et la vie familiale en proposant divers modes de gardes. À ce titre, elle intervient dans :

- La **gestion de la crèche « Les oursons »**, située à Cosne-Cours-sur-Loire. La crèche offre aux parents la possibilité de trouver un mode de garde collectif adapté à leurs besoins (accueil à temps complet ou accueil à temps partiel) et confier ainsi leur enfant à des professionnelles, au sein d'une structure adaptée et sécurisante. La capacité d'accueil est de 70 places pour des enfants de 10 semaines à 4 ans (périscolaire).
- Le **Relais Petite Enfance** est une structure dédiée à l'accompagnement des parents à la recherche du mode de garde (collectif ou individuel) qui correspond le mieux à leur besoin. Il propose également tout au long de l'année des conférences et des ateliers sur le thème de l'accompagnement à la parentalité. Il anime également le réseau des assistant(e)s maternel(le)s qui peuvent venir s'informer sur l'agrément, le statut, mais aussi le contrat de travail, les conditions d'accueil, les formations... Il existe trois Relais Petite Enfance sur le territoire (Cosne, Donzy et Pouilly)
- Un **soutien aux centres sociaux du territoire** dans leur mission d'accueil et d'animations dédiées aux enfants.

chiffres-clés

 **26**
agents

1
crèche

3
Relais
Petite Enfance

122
familles concernées

150
assistant(e)s
maternel(le)s agré(e)s



BUDGET

499 386€
de fonctionnement *

35 233€
d'investissement

* hors masse salariale

FAITS MARQUANTS 2021

- **Élaboration du projet d'établissement et pédagogique de la crèche**
- **Suivi projet du nouveau Pôle Petite Enfance**
- Participation active à l'étude « **petite enfance et axe parentalité** »
- Travail sur la **labellisation éco label** de la structure

PROJETS 2022

- Mise en place de la communication gestuelle auprès de l'enfant en chanson, comptine...
- Travail sur l'observation en général de l'enfant pour une qualité de transmission
- Travail autour de la libre circulation de l'enfant et de l'aménagement de l'espace
- Travail sur différents thèmes (alimentation, écran, sommeil...) pour un affichage aux parents
- Participation aux semaines de la petite enfance
- Action menée sur l'accueil occasionnel afin de maintenir un taux d'occupation de qualité



LA CUISINE COMMUNAUTAIRE



Fabrication des repas

chiffres-clés

 **17**
agents

201 860
repas fabriqués

jusqu'à
1 500
repas par jour

1
nouveau chef
de production



BUDGET

682 840€
de fonctionnement *

22 074€
d'investissement

* hors masse salariale

La cuisine communautaire est un acteur essentiel dans le travail mené par les élus de Cœur de Loire pour sensibiliser à l'équilibre alimentaire et au goût. Avec la volonté d'offrir des produits de qualité aux enfants et aux personnes âgées, mais aussi de faire découvrir la variété et la richesse des aliments à travers des menus à thème, la cuisine communautaire fabrique et distribue les repas pour les écoles maternelles et primaires et les centres de loisirs du territoire. Elle assure également le portage de repas à domicile pour nos aînés.

En 2021, 201 860 repas ont été fabriqués. Au plus fort de la production ce sont près de 1500 repas par jour qui sont préparés et livrés aux 32 cantines scolaires et centres de loisirs, soit 163 602 repas en 2021. Par ailleurs, chaque jour, elle confectionne et livre sur tout le territoire environ 130 repas pour les usagers adhérents au service de la livraison à domicile, soit 38 258 repas en 2021.

Répartition entre les activités : 80% pour le scolaire et 20% pour le service de portage à domicile.

FAITS MARQUANTS 2021

- **Mise en application de la loi EGAlim** avec une augmentation par rapport à l'année 2020 de 25% des achats de produits bio et de 5% de produits provenant de circuits courts
- **Adhésion au plan France Relance** (aide à l'achat de matériel de production)
- **Adhésion au programme « lait et fruits dans les écoles »**
- Transmission dans les écoles de la **liste des allergènes** avec les menus ainsi que l'**origine des viandes bovines**
- **Fabrication de repas végétariens « maison »**

PROJETS 2022

- Formation des agents de la cuisine communautaire aux menus végétariens
- Mise en place d'actions dans les écoles pour lutter contre le gaspillage alimentaire
- Achat de 2 nouveaux véhicules pour le portage de repas à Pouilly et pour le service scolaire

- Mise à jour du plan alimentaire par le biais d'une diététicienne
- Mise en place du logiciel Salamandre pour optimiser les commandes de produits
- Mise en place d'un système de surveillance et d'alarme sur les chambres froides à distance
- Travail sur les futures livraisons de repas à la crèche en janvier 2023

LE RÉSEAU DES PISCINES



Acquisition d'une structure gonflable à la piscine de Cosne

Le réseau des piscines de Cœur de Loire compte deux établissements : une piscine ouverte toute l'année à Cosne et une piscine d'été à Donzy.

La piscine de Cosne, dotée de 2 bassins et d'une pataugeoire assure toute l'année l'apprentissage de la natation auprès des scolaires. À travers cet enseignement les élus affichent leur volonté de lutter contre le phénomène des noyades, qui est en France la deuxième cause d'accidents mortels chez les enfants de 1 à 14 ans. La piscine de Cosne accueille également les associations dédiées à la pratique du sport aquatique et propose des activités de bien-être et de loisirs (aquagym, bike, bébés à l'eau...).

La piscine de Donzy ouvre de juin à septembre. Elle accueille les scolaires en juin et propose de grands espaces extérieurs pour accueillir tout l'été les familles. Elle est dotée de 2 bassins dont un avec un plongeur de 3 mètres.

En 2021, la crise sanitaire a fortement impacté le fonctionnement et les activités des piscines qui ont dû s'adapter et mettre en place les multiples protocoles sanitaires pour assurer la continuité du service et l'accueil du public en toute sécurité.

FAITS MARQUANTS 2021

- Acquisition d'une structure gonflable
- Rénovation des douches et vestiaires à Donzy
- Reprise par la Communauté de Communes des activités associatives (Aquagym, Aquabike, Natation Sénior)
- Recrutement d'une Maître-Nageuse Sauveteur, comme cheffe de bassin



Structure gonflable



Reprise des activités associatives



Rénovation des douches à Donzy

chiffres-clés

 **2**
sites

 **15**
agents

13 800
scolaires
accueillis

11 600
entrées



BUDGET

279 623€
de fonctionnement *

51 150€
d'investissement

* hors masse salariale

PROJETS 2022

- Reprise par la Communauté de Communes de l'activité « jardin aquatique » (anciennement UCS Natation)
- Mise en place de l'aisance aquatique dans le cadre de l'apprentissage de la natation scolaire
- Mise en place des activités « circuit training »
- Révision des pompes du bassin à Donzy
- Réfection de la clôture à Donzy



LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES



Inauguration du Festival Nuances de Grès

chiffres-clés

3
sites

18
agents

98 589
documents
empruntables

3 742
abonnés

831
scolaires
accueillis



BUDGET

193 045€
de fonctionnement *

9 871€
d'investissement

* hors masse salariale

Le réseau des médiathèques de Cœur de Loire regroupe 3 sites : Cosne, Neuvy et Donzy. Leur mission commune est d'offrir un accès à la culture à l'ensemble de la population du territoire, de promouvoir la lecture publique auprès de la jeunesse en coopération avec l'Éducation Nationale, et de contribuer à réduire la fracture numérique. Prêts de livres, de DVD, de CD, des magazines, libre accès à des espaces multimédias, le réseau propose aussi des actions culturelles tout au long de l'année comme des festivals, conférences, projections, ateliers...

L'abonnement au réseau est gratuit pour tous les habitants du territoire.

En 2021, l'équipe du réseau des médiathèques s'est adaptée à la mise en place des différents protocoles sanitaires (port du masque, présentation du pass sanitaire...) qui ont conduit progressivement à l'allègement des mesures.

FAITS MARQUANTS 2021

- **Arrivée des jeux vidéo** (jeux en prêts dans un nouvel espace dédié)
- **3 Festivals** : Nuances de Grès, A Bout de Courts 2021, Nov'enBulles avec la participation exceptionnelle de Philippe Francq, dessinateur belge de bandes dessinées
- **Intégration de la médiathèque de Donzy dans l'abonnement unique au réseau** (carte valable pour les 3 sites)
- **Adoption du Projet culturel** pour les 5 ans à venir



Jeux vidéo



Festivals



Abonnement
unique

PROJETS 2022

- Nouvelle édition du Festival de Littérature Jeunesse, autour de l'illustration
- Nouvelle édition du Festival À Bout de Courts 2022, autour de la thématique du son
- Programmation estivale : « Rendez-vous au jardin », animations tout l'été en lien avec la nature
- Démarrage du Projet culturel : lancement de partenariats avec les bibliothèques de Colméry et Tracy

L'ÉCOLE DE MUSIQUE



Cours de batterie

À travers les pratiques d'enseignement musical proposées par l'école de musique intercommunale, les élus de Cœur de Loire souhaitent faciliter l'accès à la culture au plus grand nombre. La découverte et la pratique d'une vingtaine d'instruments est enseignée.

En 2021, 199 élèves ont bénéficié de cet enseignement à travers des cours d'éveil musical, d'ateliers collectifs de pratique instrumentale, de cours individuels ou semi-collectifs. L'école de musique propose 5 cursus de formation musicale et 2 ateliers (impro Jazz et Musique Assistée par Ordinateur). Une équipe pédagogique qualifiée encadre l'apprentissage instrumental, la formation musicale ainsi que les ateliers collectifs et les ensembles instrumentaux et vocaux.

L'école de musique intervient également dans les écoles primaires et gère 5 ensembles composés de plus d'une centaine de musiciens amateurs. Depuis quelques années, les "Orchestre au collège" se développent et on compte désormais 65 collégiens sur tout le territoire. Les 23 professeurs de l'école et le directeur sont gérés par RESO Nièvre.

FAITS MARQUANTS 2021

- **Participation des élèves cosnois aux examens départementaux** de fins de cycles et au stage départemental de jazz du Conservatoire de Nevers
- **Programmation d'un stage** de musique de chambre de 3 jours avec concert
- **Validation des axes de développement du projet d'établissement** 2021-2024 par le conseil communautaire
- Septembre 2021 : **Reprise des 3 Orchestres au collège** : 2 à Cosne et 1 à Donzy. **Création de l'Orchestre au collège de Pouilly**
- Compte tenu du contexte sanitaire, **le Festival Deux Croches Loire et les manifestations musicales ont été annulés.**

chiffres-clés

199
élèves

19
instruments
enseignés

23
enseignants

339
enfants des écoles
concernés par
les interventions
musicales en
milieu scolaire



BUDGET

270 207€
de fonctionnement

2 836€
d'investissement

PROJETS 2022

- Concerts scolaires "Pierre et le loup" sur l'ensemble du territoire pour faire la promotion de la pratique musicale
- Création d'un chœur d'enfants à la rentrée de septembre 2022
- Poursuite de la mise en œuvre du projet d'établissement
- Programmation du Festival Deux Croches Loire 2022 du 17 juin au 3 juillet



LE CHANTIER D'INSERTION



Inauguration de l'école du jardin

chiffres-clés



1
responsable

10
bénéficiaires

1
atelier
de fabrication

1
jardin solidaire



BUDGET

36 742€
de fonctionnement *

2 537€
d'investissement

* hors masse salariale

Le Chantier d'insertion a pour vocation d'accompagner les personnes en difficultés socio-professionnelles vers un retour à l'emploi. Chaque année une dizaine de bénéficiaires est prise en charge. À travers les différentes missions que leur confie la Communauté de Communes, le Chantier d'insertion leur permet d'acquérir un savoir-faire, un savoir-être et de reprendre confiance.

Le Chantier d'insertion intervient toute l'année auprès des services et des communes adhérentes pour la réalisation de travaux : fabrication de mobiliers, petits travaux, missions de manutention, entretien d'espaces verts. Le chantier a créé un « jardin solidaire » sur le terrain qui l'abrite.

L'équipe est constituée de 10 personnes, hommes et femmes entre 20 et 62 ans, engagées sur un contrat d'une durée de 3 à 6 mois renouvelable sur 2 ans maximum.

FAITS MARQUANTS 2021

- **Réalisation d'une cabane** pour la crèche
- **Réhabilitation des vestiaires de la piscine** de Donzy
- **Démarrage du projet « école du jardin »** en partenariat avec le Pavillon du Milieu de Loire et le Centre socioculturel de Pouilly-sur-Loire



Cabane
pour la crèche



Réhabilitation des
vestiaires de la piscine



Démarrage de
l'école du jardin

PROJETS 2022

- Poursuite de l'expérience de l'école du jardin avec un accueil régulier des enfants du Centre Socioculturel de Pouilly-sur-Loire
- Création et la conception d'une boîte à livres pour la mairie de Myennes, dans le cadre des appels à projets
- Maintien des deux interventions mensuelles d'APIAS (Association pour l'Insertion et l'Accompagnement Social) en temps collectif et individuel.
- Création d'une nouvelle cabane pour le service Petite Enfance



LA PRÉVENTION, LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS



5 200 tonnes d'Ordures Ménagères collectées

La Communauté de Communes exerce la compétence obligatoire de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. À ce titre, elle assure :

- La collecte des ordures ménagères en porte à porte par les équipes composées de chauffeurs et de ripeurs (15 agents, 6 bennes). Pour rappel les ordures ménagères et assimilables sont transférées et incinérées à Fourchambault. En 2021, un habitant de Cœur de Loire a produit en moyenne 246 kg d'ordures ménagères.
- L'entretien et le nettoyage des Points d'Apport Volontaire (dépot des papiers, emballages en verre et en plastique par les usagers) par une équipe de 2 personnes pour 100 sites (387 colonnes réparties sur l'ensemble du territoire).
- La gestion de 3 déchèteries dont deux gérées par nos soins et une en délégation de service. À ce jour l'entreprise Veolia assure cette prestation et exploite la plateforme multi-filière, comprenant un quai de transfert pour les ordures ménagères et une plateforme de compostage. Chaque déchèterie permet aux usagers d'apporter, de recycler et de traiter un grand nombre de déchets.
- Des actions de prévention auprès des usagers et des scolaires, afin de réduire la quantité de déchets générés. Le service propose des outils d'information et met en œuvre des animations ou ateliers dans les écoles ou des lieux publics.

chiffres-clés

18
agents

5 200
tonnes d'Ordures
Ménagères
collectées

1 100
tonnes de verre
collectées

600
tonnes de carton
collectées



BUDGET

2 302 493€
de fonctionnement *

203 857€
d'investissement

* hors masse salariale

FAITS MARQUANTS 2021

- **Lancement d'une étude complète sur l'optimisation du service**
- **Augmentation de l'amplitude horaire d'ouverture au public** dans les déchèteries de Donzy et St Quentin
- **Acquisition d'une nouvelle Benne à Ordures Ménagères**
- **Renouvellement du marché de la Plateforme Multi-Filières** et enlèvement et transport des bennes pour les déchèteries de Donzy et St Quentin

PROJETS 2022

- Poursuite de l'étude sur l'optimisation du service et définition des nouvelles orientations
- Partenariat avec les collectivités du département pour le traitement des Ordures Ménagères
- Eco pâturage instauré sur 2 des déchèteries avec une bergère aux soins pour ces animaux
- Ouverture de la déchèterie de Cosne en période estivale entre 12h et 13h30 du lundi au samedi
- Démarrage de la communication sur l'extension des consignes de tri



L'ASSAINISSEMENT



Installation d'assainissement non collectif

chiffres-clés

1 agent

421
contrôles
réalisés

266
diagnostics
de ventes

50
réhabilitations



BUDGET

291 708€
de fonctionnement *

330 842€
d'investissement

* hors masse salariale

Le Service Public d'**Assainissement Non Collectif** conseille et accompagne les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif. Cela comprend le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités et le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants. Le service SPANC a également la charge du diagnostic des installations pour les ventes. La compétence facultative entretien est réalisée par le biais d'un marché public.

Assainissement Collectif

Durant l'année 2021, le service a réalisé des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement sur la commune de Châteauneuf Val-de-Bargis (pour passer d'un réseau unitaire comprenant eaux usées et eaux pluviales à une collecte séparée des eaux usées). Sur les communes de Donzy et de Colméry, le réseau a été renouvelé (remplacement des tuyaux). Cela représente environ 900 mètres linéaires de canalisations sur les 3 communes.

FAITS MARQUANTS 2021

- **Création d'une régie assainissement** pour le suivi des redevances
- **Suivi des travaux après les ventes** avec envoi de courriers aux nouveaux propriétaires
- **Accompagnement des particuliers** dans le montage de dossier de demandes de subventions proposées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne



Création d'une régie assainissement



Suivi des travaux après les ventes



Accompagnement des particuliers

PROJETS 2022

- Travail préparatoire au transfert de compétence : organisation de rencontres, de réunions, rédaction du cahier des charges de l'étude...

LES RIVIÈRES



Restauration de la Sillondre à Châteauneuf-Val-de-Bargis

Indispensable à l'alimentation en eau potable, aux usages domestiques, agricoles et industriels, l'eau est un enjeu majeur pour le territoire. Depuis 2017, le contrat territorial « Vrille-Nohain-Mazou », porté par Cœur de Loire, s'inscrit dans une démarche de préservation et d'amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels.

Soutenu par l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne et la région Bourgogne Franche Comté, le contrat permet de mobiliser des financements et des partenariats techniques pour la mise en œuvre d'un programme d'actions nécessaires au bon fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Le contrat couvre 630 kilomètres de cours d'eau sur les départements du Loiret, de la Nièvre et de l'Yonne. Il concerne 63 communes, et 5 communautés de communes (Cœur de Loire, Les Bertranges, Puisaye Forterre, Haut Nivernais Val d'Yonne et Berry Loire Puisaye).

En 2021, le premier contrat engagé depuis 2017 est arrivé à son terme. À l'occasion de cette première période, un diagnostic agricole a été élaboré à l'échelle du territoire et a permis de mettre en évidence les zones les plus sensibles aux pressions. Elles seront traitées en priorité dans le second contrat. Parallèlement, des travaux d'aménagement ont été réalisés pour améliorer le fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques.

FAITS MARQUANTS 2021

- **Poursuite des travaux d'aménagement** avec l'installation de 4,4 km de clôture, l'implantation de 7 passages à gué, la pose de 4 sondes thermiques et la restauration de 200 mètres de berges.
- **Organisation d'un atelier bilan** des actions mises en œuvre à l'occasion du premier contrat
- **Réalisation d'un deuxième atelier** dédié aux perspectives et à l'élaboration du second contrat

chiffres-clés

 **2** agents

14 KM
de clôtures
installées

26
abreuvoirs
implantés

3900 M
de berges
restaurées



BUDGET

107 901€
de fonctionnement *

192 615€
d'investissement

* hors masse salariale

PROJETS 2022

- Élaboration du second contrat 2023-2028 : création de 4 commissions thématiques pour impliquer l'ensemble des partenaires, définir les objectifs et formaliser les grandes actions à mener.
- Finalisation des travaux et études engagés sur 2021



L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



Animation Les Robinson du Port Aubry

chiffres-clés



2 agents

1 145

visiteurs au Pavillon

191

animations réalisées sur le territoire

2 559

personnes sensibilisées

Déplacements dans 18 communes



BUDGET

39 685€ *

de fonctionnement

12 840€

d'investissement

* hors masse salariale

Les élus de Cœur de Loire ont souhaité mettre la sauvegarde de l'environnement au cœur des préoccupations en développant une politique forte d'actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires.

Le service Éducation à l'Environnement est basé à Pouilly-sur-Loire au sein du Pavillon du Milieu de Loire. Tout au long de l'année, il propose aux scolaires, centres sociaux et groupes divers des animations sur place ou dans les communes.

Au Pavillon du Milieu de Loire, de nombreuses animations sont également accessibles tout l'été pour tous les publics : ateliers, visites commentées, expositions... Lieu d'éducation à l'environnement, le Pavillon abrite deux vastes salles d'expositions temporaires à la programmation variée et un espace permanent dédié à la Réserve Naturelle du Val de Loire.

FAITS MARQUANTS 2021

- **Organisation d'une journée de formation** autour des pédagogies par la nature mobilisant 58 participants
- **Lancement de projets d'École du Dehors** financés par la Région Bourgogne-Franche-Comté avec les écoles d'Arquian et de Saint-Martin-sur-Nohain
- **Projet école du jardin mis en place** avec le Centre Social de Pouilly et le Chantier d'insertion débuté en juillet 2021 : animations sur l'accueil de la biodiversité au jardin



Organisation d'une journée de formation



Lancement de l'école du dehors



Mise en place de l'école du jardin

PROJETS 2022

- Projets menés sur l'année scolaire 2021/2022 en partenariat avec le Centre Social de Fourchambault, l'École Magique, et l'école alternative à Beaumont-la-Ferrière
- Lancement du projet de réaménagement de la scénographie de l'espace musée du Pavillon du Milieu de Loire
- Réaménagement de la cour du Pavillon
- Organisation de 2 journées d'échange de pratiques sur les pédagogies par la nature, adressées aux enseignants et aux animateurs de centres sociaux

Suivez toute l'actualité

CŒUR DE LOIRE



Site internet
coeurde Loire.fr



Facebook
CCcoeurde Loire



Linkedin

Communauté de Communes
Cœur de Loire

Magazine
Au Cœur



Retrouvez toutes les informations pratiques pour simplifier votre quotidien
(collecte des déchets, animations sportives, culturelles et environnementales, portage à domicile, restauration scolaire...)



PÔLE RESSOURCES - COSNE-COURS-SUR-LOIRE

03 86 28 92 92 - contact@coeurdeloire.fr

Secrétariat Général, Informatique, Communication, Finances, Ressources Humaines, Bâtiments, Commande Publique-Juridique

PÔLE SERVICES À LA POPULATION

Réseau des Médiathèques

Cosne-Cours-sur-Loire : 03 86 20 27 00 - mediatheques@coeurdeloire.fr

Neuvy-sur-Loire : 03 86 39 23 55 - mediatheques@coeurdeloire.fr

Donzy : 09 77 73 64 51 - mediatheques@coeurdeloire.fr

Petite Enfance

Crèche - Cosne-Cours-sur-Loire - 03 86 28 24 21 - creche@coeurdeloire.fr

Relais Petite Enfance - 03 86 26 61 74 - rpe@coeurdeloire.fr

Restauration Scolaire - Portage de repas à domicile

Cosne-Cours-sur-Loire - 03 86 28 92 92 - contact@coeurdeloire.fr

Piscines

Cosne-Cours-sur-Loire - 03 86 26 60 73

Donzy : 03 86 39 31 68

Chantier d'Insertion

Cosne-Cours-sur-Loire - 03 86 28 92 92 - contact@coeurdeloire.fr

École de Musique

Cosne-Cours-sur-Loire - 03 86 26 60 17 - ecoledemusique@coeurdeloire.fr

PÔLE ATTRACTIVITÉ ET PÔLE ENVIRONNEMENT - DONZY

03 86 39 39 49 - contact@coeurdeloire.fr

Développement économique et touristique, Aménagement, Habitat, Mobilité, Santé, Transition énergétique

Assainissement, GEMAPI : 03 86 39 39 49

Éducation à l'Environnement - Pouilly : 03 86 39 54 54

Prévention Collecte et traitement des déchets : 03 86 28 92 92

Déchèteries

Cosne-Cours-sur-Loire : 03 86 26 05 83

Donzy : 03 86 39 36 43

Saint-Quentin-sur-Nohain : 03 86 39 06 32



coeurdeloire.fr

